

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 317
17 - Charente-Maritime
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély

LES ROSES BLANCHES DE LA CHATELLENIE.

Objet : l'association a pour but de développer des échanges entre résidents, les familles, le personnel et le monde extérieur, d'entretenir la santé physique et psychique du résident, de favoriser l'expression et l'estime de soi, assurer l'intégration sociale et institutionnelle des résidents, d'assurer l'adaptation, la médiation et la communication entre les membres ; Les moyens d'action de l'association sont notamment : l'organisation des concerts, des spectacles ; des activités récréatives, culturelles, sportives, occupationnelles, ludiques, et sociales en faveur du résident aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'EHPAD ; La finalité opérationnelle est de : - Susciter et encourager l'expression dans le groupe, - Promouvoir les projets, les intérêts, - Stimuler la créativité et la disponibilité des résidents - Individualiser et apporter une réponse spécifique et diversifiée à chacun. Le déroulement programmatique des activités est aussi bien hebdomadaire, mensuelle, saisonnière et annuelle ; Ces activités individuelles et collectives s'inscrivent dans le cadre d'un accueil et d'une intégration sociale et institutionnelle du résident sur la base des activités à thème aussi bien individuelles que collectives faisant intervenir les résidents, le personnel, les familles ; Ces activités ont aussi une vocation fédératrices et se veut un espace d'accueil et d'accompagnement du nouveau résident tout en le maintenant dans son environnement social ;

Siège social : 20, rue de la Dordouille, 17510 Néré.

Date de la déclaration : 12 janvier 2018.